



Certificat de Spécialisation

Tracteurs et Machines Agricoles

Le diplôme CS Tracteurs et Machines Agricoles forme des conducteurs-trices de machines agricoles capables de réaliser des travaux agricoles, d'assurer l'entretien du matériel, veiller à la qualité de l'environnement, à l'agronomie et aux règles de sécurité. Il permet de renforcer ses compétences dans la réalisation des travaux agricoles et l'entretien des agroéquipements.

Cette formation pratique d'une durée de 9 mois, vient en complément d'un diplôme déjà acquis (CAP, BEPA, BPA niveau V ...). Ce Diplôme de niveau V est délivré par le Ministère de l'Agriculture.

Une CERTIFICATION en **APPRENTISSAGE** ou en **FORMATION CONTINUE**

Rythme d'alternance	CS TMA
MFR	<i>16 semaines</i>
Entreprise	<i>13 semaines</i> en formation continue

↳ Rémunération de l'apprenti :

Entreprises supports de formation :

- Exploitation agricole
- Coopérative d'utilisation du matériel agricole (CUMA)
- Entreprise de travaux agricoles
- Concessionnaires

Age de l'apprenti	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
De 16 à 17 ans	27 % du SMIC	39 % du SMIC	55 % du SMIC
De 18 à 20 ans	43 % du SMIC	51 % du SMIC	67 % du SMIC
De 21 à 25 ans	53 % du SMIC	61 % du SMIC	78 % du SMIC
De 26 et plus	100% du SMIC	100% du SMIC	100% du SMIC

Les **PLUS** de la FORMATION

- ↳ Une formation **pratique**
- ↳ Une **équipe pédagogique** disponible et à l'écoute
- ↳ Un **réseau de partenaires professionnels** ancré sur le territoire
- ↳ Un **cadre de vie et d'étude adapté**
- ↳ Un **atelier pédagogique**

CONDITIONS d'ADMISSION

- Avoir entre 16 et 30 ans
- Être titulaire d'un CAPA, BEPA ou BPA
- Sur dérogation : justifier de 2 années d'activité professionnelle dans la même spécialité, ou 3 ans dans un autre domaine.
- Sous statut apprenti (e) : Avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur.

ORGANISATION de la FORMATION

Les séquences pédagogiques à la MFR sont construites à partir de temps de face à face, de visites en entreprises et de travaux pratiques. Ces travaux pratiques se font dans l'atelier pédagogique de l'établissement ou chez des professionnels.

Modules professionnels :

- ↪ ENTRETIEN ET MAINTENANCE DU MATERIEL : réalisation de travaux simples d'atelier (soudure, remplacement de pièces) ; repérage des premiers dysfonctionnements (moteur, transmission, électricité, hydraulique).
- ↪ CONDUITE DU MATERIEL : préparation et réglages du matériel, réalisation de travaux agricoles.
- ↪ Participation à la GESTION de l'atelier, élaboration de plannings d'entretien du matériel...

OBTENTION de l'EXAMEN

100 %
CONTRÔLE
CONTINU

Le diplôme est attribué à l'issue de la formation après validation de 3 blocs de compétences (3UC, unités capitalisables).

100% en contrôle continu

Possibilité de passer les UC manquantes pendant 5 ans.

REUSSITE AUX EXAMENS 2019 : 100 %
TAUX D'INSERTION 2019 : 100 %

Débouchés :

VIE ACTIVE :

Conducteur ou conductrice d'engins agricoles dans une exploitation agricole, une entreprise de Travaux Agricoles (ETA), une Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA), ouvrier ou ouvrière agricole dans une exploitation agricole, un groupement d'employeurs, une structure de remplacement...

ETUDE :

Selon son diplôme d'origine ou son expérience professionnelle : admission en classe de Brevet Professionnel Agro Équipement, en BP REA (Responsable d'Exploitation Agricole)



MFR Hauts de France
7 rue des Sans culottes
62 650 CAMPAGNE LES BOULONNAIS
03.21.86.52.76 - www.mfrcampagne.fr

Alternance
Stage Réussite